



DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE NATIONALE DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

La commission exécutive nationale de la CGT Finances Publiques, réunie le 7 octobre 2010 à Montreuil, a débattu de la situation générale.

Elle s'est félicitée de l'engagement déterminé de milliers d'agents de la DGFIP dans l'action, aux côtés de millions d'autres salariés et de la majorité des Français, pour obtenir le retrait du projet de loi sur les retraites et une négociation sur d'autres alternatives portant progrès et justice sociale pour tous.

Elle a aussi fait le constat de la persistance du refus du gouvernement et de sa majorité parlementaire d'entendre cette exigence sociale majoritaire.

Dans cette situation, la Commission exécutive nationale considère nécessaire de hisser l'action à un niveau supérieur par la reconduction de la grève, à partir du 13 octobre et la multiplication de diverses formes d'intervention.

Elle appelle tous les agents de la DGFIP :

- ✓ à assurer la réussite de la journée nationale unitaire d'action du 12 octobre par leur participation à la grève et aux manifestations ;
- ✓ à participer aux assemblées générales qui se tiendront au lendemain du 12 octobre, afin de décider de la reconduction du mouvement ;
- ✓ à s'inscrire dans toutes les initiatives interprofessionnelles locales ou nationales décidées dans la période ;
- ✓ à prendre des initiatives pour interpeller l'administration sur l'ensemble des revendications portées dans la plate forme unitaire des syndicats de la DGFIP. Cette démarche est particulièrement nécessaire au moment où débute, à l'Assemblée nationale, le débat sur le projet de budget qui met en perspective de nouvelles suppressions massives d'emplois à la DGFIP pour 2011.

Au delà de la réussite du 12 octobre qui constitue un premier enjeu majeur, la CEN invite ses sections à prendre, dès maintenant et dans l'unité la plus large, toutes les dispositions nécessaires afin d'organiser les assemblées générales de personnels dans l'ensemble des sites, à partir du 13 octobre, et à assurer la plus large participation des agents pour décider collectivement de la reconduction du mouvement.

La CEN a adopté cette déclaration à l'unanimité.

Montreuil, le 7 octobre 2010